

Championnat Départemental

VTT UFOLEP

**Dimanche 7 avril 2013
à Estillac**

Organisé par :

VELO CLUB DU BRUILHOIS ET DE L'AGENAIS

Mairie - au bourg 47310 ESTILLAC
claude.berjaud47@gmail.com
05.53.96.63.45 / 06.33.53.63.75

et

COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP 47

108 rue Fumadelles 47000 AGEN
05.53.77.05.34 - ufolep47@laligue-fol47.org

LE MOT DU MAIRE D'ESTILLAC

La Commune d'Estillac est heureuse d'accueillir le Championnat Départemental de VTT UFOLEP, le 7 Avril 2013. 150 sportifs sont attendus sur le site de la zone de Mestre Marty. Jeunes, adultes et même vétérans se disputeront les différentes épreuves pour obtenir un titre départemental.

Le Comité Départemental a confié l'organisation de cette manifestation au dynamique Président du Vélo Club du Bruilhois et de l'Agenais, Monsieur Claude BERJAUD, et à son équipe.

Souhaitons la réussite de toutes ces épreuves, et bienvenue à Estillac à tous les sportifs, au public et aux organisateurs.

Jean-Marc GILLY

LE MOT DU PRESIDENT DU VELO CLUB DU BRUILHOIS ET DE L'AGENAIS

C'est avec un grand plaisir que le Vélo Club du Bruilhois et de l'Agenais organise le 7 avril 2013 le Championnat Départemental VTT.

Le Sport est un élément important de notre épanouissement. Il permet à chacun d'assimiler des règles, le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play, soit un ensemble de valeurs que nous devons savoir transmettre au travers de nos actions.

Sur un circuit très accidenté, nous souhaitons que l'esprit compétition UFOLEP et que la convivialité soient au rendez-vous à Estillac, où se retrouveront jeunes, adultes et vétérans.

Que cette journée soit une belle empoignade avec un grand respect et détermination sportive.

Bonne course à tous.

Claude BERJAUD

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Championnat Départemental UFOLEP de VTT se déroulera le dimanche 7 avril 2013 à Estillac (zone Mestre Marty).

Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP du Lot-et-Garonne et l'association Vélo Club du Bruilhois et de l'Agenais.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Départementale VTT et du Comité Directeur UFOLEP Lot-et-Garonne.

Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au VTT.

Un parking sera mis à disposition des participants et des visiteurs.

PROGRAMME

Grand circuit de 5,600 km et dénivelé positif 195 m/tour.
Petit circuit de 1,200 km.

7h30 - 8h30 Essai du circuit. Accueil et remise des plaques.

Appel des catégories : 15 minutes avant le départ.

8h45 - 9h	Départ Adultes Masculins 20/29 ans	5 tours
	Départ Adultes Masculins 30/39 ans	5 tours
	Départ "Adultes Masculins 40/49 ans	5 tours

9h15 - 9h30	Départ Adultes Masculins 17/19 ans	4 tours
	Départ Adultes Masculins 50/ 59 ans	4 tours
	Départ Adultes Masculins 60 ans et plus	4 tours
	Départ Tandems	4 tours
	Départ Adultes Féminines 17/29 ans	4 tours
	Départ Adultes Féminines 30/39 ans	4 tours
	Départ Adultes Féminines 40 ans et plus	3 tours

10h15/10h30	Départ Jeunes 11/12 ans	6 petits tours (circuit aménagé = 25min)
	Départ Jeunes 13/14 ans	2 tours
	Départ Jeunes 15/16 ans	3 tours

11h - 12h Restitution des licences et cartes VTT par club.

12h30 Remise des récompenses. Pot de l'amitié à la salle des sports d'Estillac.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

ACCUEIL

Accueil des responsables de club :

Dimanche 7 avril 2013
À partir de 7h30
Zone Mestre-Marty, à Estillac

Les plaques seront retirées par les participants, ou par le responsable du club, contre la remise des licences et cartes compétiteurs VTT 2012/2013 dûment complétées et signées.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Le changement de VTT ou de roue est interdit durant l'épreuve.
Aucune entraide entre les concurrents n'est permise.

SELECTION

Cette épreuve ouverte uniquement aux licenciés UFOLEP titulaires de la carte de compétiteur VTT. C'est une épreuve qui se déroule sur un circuit balisé donnant lieu à un classement par catégorie d'âge.

Chaque association peut engager autant de coureurs qu'elle le souhaite dans chaque catégorie. Même si au championnat national, seuls 6 vététistes et 1 remplaçant par catégorie pourront être engagés par département dans les catégories « adultes masculins », et 10 vététistes et 1 remplaçant dans les catégories « jeunes et adultes féminines ».

La participation au championnat départemental et au championnat régional UFOLEP VTT est obligatoire pour pouvoir accéder au championnat national UFOLEP.

Catégories :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Jeunes Masculins/Féminines 11/12 ans | - Nés en 2000 et 2001 |
| - Jeunes Masculins/Féminines 13/14 ans | - Nés en 1998 et 1999 |
| - Jeunes Masculins/Féminines 15/16 ans | - Nés en 1996 et 1997 |
| - Adultes Masculins 17/19 ans | - Nés de 1993 à 1995 |
| - Adultes Masculins 20/29 ans | - Nés de 1983 à 1992 inclus |
| - Adultes Masculins 30/39 ans | - Nés de 1973 à 1982 inclus |
| - Adultes Masculins 40/49 ans | - Nés de 1963 à 1972 inclus |
| - Adultes Masculins 50/59 ans | - Nés de 1953 à 1962 inclus |
| - Adultes Masculins 60 ans et plus | - Nés en 1952 et avant |
| - Adultes Féminines 17/29 ans | - Nées de 1983 à 1995 inclus |
| - Adultes Féminines 30/39 ans | - Nées de 1973 à 1982 inclus. |
| - Adultes Féminines 40 ans et plus | - Nées en 1972 et avant. |
| - Tandems | - 1995 et avant |

Ce championnat départemental constitue une manche du Challenge Départemental VTT UFOLEP 47.

ENGAGEMENTS

Les engagements se feront sur la « feuille d'engagement ». Celle-ci est à renvoyer **avant le 4 AVRIL 2013**, à Claude BERJAUD - 6 impasse Pierre Brossolette 47240 BON ENCONTRE.

Le chèque correspondant au total des engagements de chaque association est à libeller à l'ordre de VCBA, et **à joindre avec la feuille d'engagement**.

Tous les engagés doivent être munis de la **licence 2012/2013**, homologuée au moins 8 jours avant le championnat départemental, **et de la carte compétiteur VTT** de l'année en cours.

Tarifs des engagements :

- Adultes: 9 €
- Tandem : 18 € (9€ + 9 €)
- Jeunes (11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans) : 5 €
- Non licenciés avec certificat médical) : 12€

ATTENTION : Pénalité de 5€ par compétiteur pour les engagements pris sur place le jour de la compétition.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Sont interdits :

- les maillots de groupes sportifs professionnels.
- les maillots strictement publicitaires.
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National" de l'année antérieure.

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent **porter le maillot de leur association**.

Une plaque sera remise à chaque concurrent avant le début de l'épreuve en échange de sa licence et sa carte de compétiteur (retrait sur place de 7h30 à 8h30).

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le maillot ne sera remis que s'il y a AU MOINS 3 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 12h30, à la salle des sports d'Estillac.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de l'association est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans la présence de l'intéressé avec la tenue aux couleurs de l'association .

Dans chaque catégorie :

Aux Féminines :

Au premier :	1 maillot+1 coupe (ou trophée)	1 maillot+1 bouquet+1 coupe (ou trophée)
Au deuxième :	1 coupe (ou trophée)	1 coupe (ou trophée)
Au troisième :	1 coupe (ou trophée)	1 coupe (ou trophée)

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de l'association dont le nom est porté sur la " Feuille d'engagement ".

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Technique Départementale et le Comité Départemental UFOLEP (Cf. règlement national UFOLEP).

Extrait Règlement National VTT UFOLEP 2013 (C-12) :

« Une réclamation est recevable :

- **oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires,

et/ou

- **par écrit**, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ; elle comporte la signature personnelle du réclamant et est adressée au Responsable de la Commission concernée (départementale, régionale ou nationale). Elle devra s'accompagner du versement d'une caution dont le montant est fixé chaque année par les Comités Directeurs concernés. » (en 2013, le montant de la caution est fixé à 50€)

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

RAPPEL REGLEMENTATION 2013

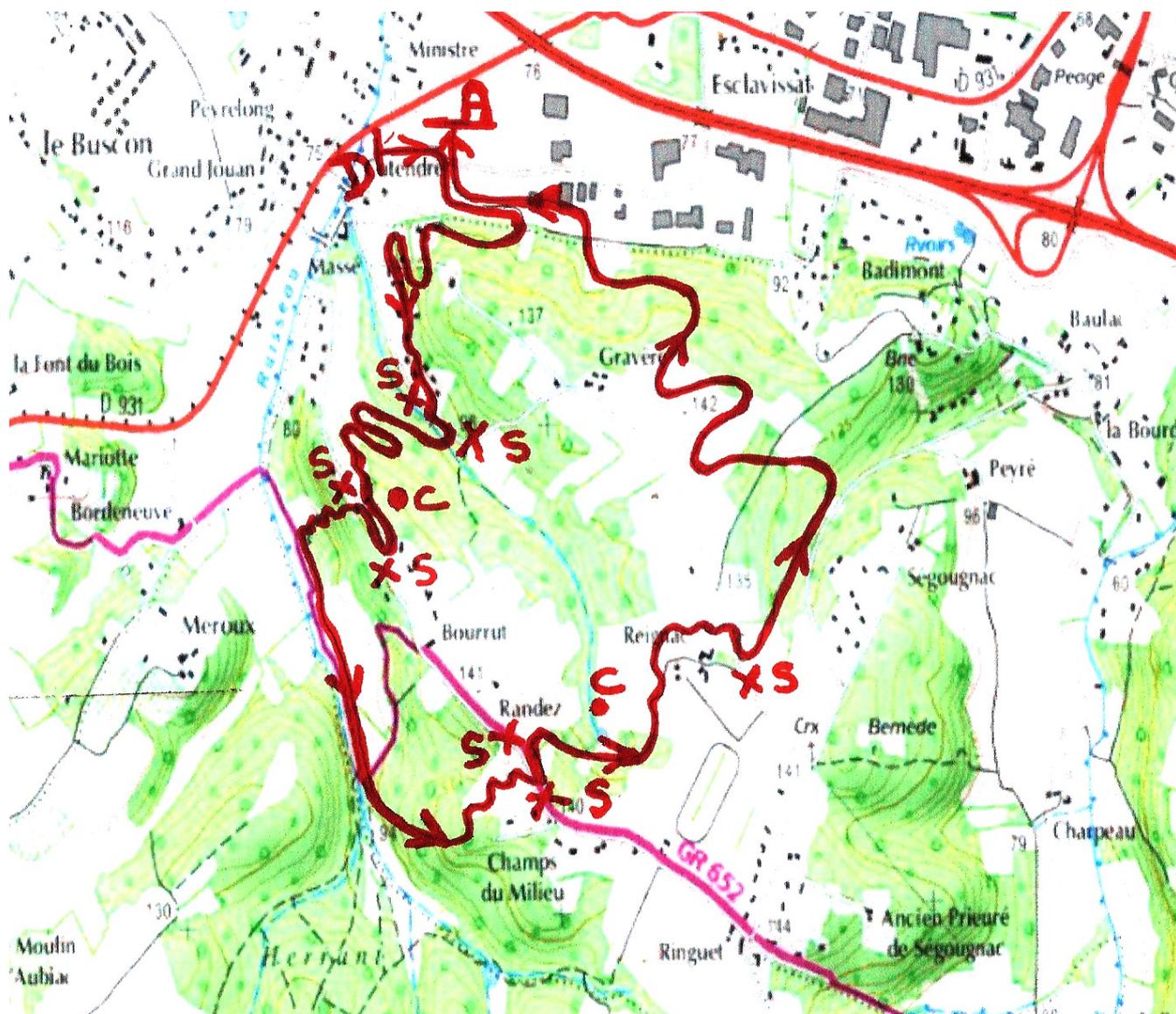
Juniors double licenciés UFOLEP /FFC : pour la saison 2013, un licencié FFC possédant une licence Junior pourra, s'il est Junior 1ère année, accéder directement à la licence et aux championnats UFOLEP.

Les Juniors FFC 2ème année, devront obligatoirement posséder une licence Pass Cyclisme ou Pass Cyclisme Open pour accéder à la licence et aux championnats UFOLEP.

Les jeunes double-licenciés licenciés, les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans surclassés devront présenter un certificat médical de surclassement.

Le champion départemental ne sera plus automatiquement qualifié pour le championnat national, mais en fonction du nombre de points obtenus lors du Challenge Départemental VTT UFOLEP 47.

PLAN DU CIRCUIT



Circuit : 5,6 km. Dénivelé 195 m.

Jeunes 11/12 ans	→ Petit circuit. 25 min	6 tours	1,2 km
Jeunes 13/14 ans	→ 2 tours X 5,6 km= 11.2 km	45 min	
Jeunes 15/16 ans	→ 3 tours X 5,6 km = 16.8 km		
Masculins 17/19 ans	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		
Masculins 20/29 ans	→ 5 tours X 5,6 km= 28 km		
Masculins 30/39 ans	→ 5 tours X 5,6 km= 28 km		
Masculins 40/49 ans	→ 5 tours X 5,6 km= 28 km		
Masculins 50/59 ans	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		
Masculins 60 ans et plus	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		
Féminines 17/29 ans	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		
Féminines 30/39 ans	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		
Féminines 40 ans et plus	→ 3 tours X 5,6 km= 16.8 km		
Tandems	→ 4 tours X 5,6 km= 22.4 km		

PLAN D'ACCES

